

LOGEMENT

## HABITAT INDIGNE : RUES MÉHUL ET BÉRANGER, DEUX IM

Dans le quartier de l'Église, deux opérations de réhabilitation sont en cours. En janvier, des locataires investiront ces immeubles entièrement rénovés. Dispositif intercommunal de lutte contre l'habitat indigne.

Publié le 17 décembre 2024



©Rudy Ouazene

Même si, à Pantin, les [Quatre-Chemin](#)s concentrent la majorité des opérations de résorption de l'habitat indigne, la ville intervient régulièrement sur l'ensemble du territoire afin de remplacer, peu à peu, les habitations insalubres par des logements neufs.

Dans le cadre du [Dispositif intercommunal de lutte contre l'habitat indigne](#) (DILHI), cofinancé par la ville et Est Ensemble, deux immeubles viennent ainsi d'être réhabilités au 4, rue Méhul et au 14, rue Béranger. À la manœuvre, la [Société de requalification des quartiers anciens](#) (Soreqa) qui œuvre en tant que prestataire foncier.

Concrètement, la Soreqa achète les logements et terrains concernés lot par lot et les viabilise avant de céder l'ensemble à un opérateur immobilier ou à un bailleur social, en l'occurrence Immobilière 3F (I3F).

## DES LOGEMENTS SOCIAUX

L'immeuble du 4, rue Méhul, érigé au début du XX<sup>e</sup> siècle, hébergeait les veuves de guerre du premier conflit mondial et a été transformé, dans les années 50, en copropriété abritant 75 logements de 12 m<sup>2</sup>. Il a bénéficié d'une rénovation lourde, des sols à la toiture, avec une réfection complète de son réseau électrique et de sa plomberie. « *Nous avons voulu lui redonner vie tout en conservant au maximum son héritage architectural*, explique Rémi Lavillonnière, directeur de projets pour le compte d'I3F. *Nous sommes notamment parvenus à garder son bel escalier en bois, les faïences florales de son hall d'entrée et quelques éléments métalliques et de menuiserie sur la façade, dont les briques ont été rénovées en profondeur pour qu'elles retrouvent leur couleur d'origine.* » De quoi transformer ce bâtiment de six étages en une résidence moderne de 23 logements sociaux, du studio au T4. Les futurs locataires profiteront en outre d'un jardin partagé de 220 m<sup>2</sup> doté d'un mobilier réalisé à partir d'éléments de réemploi.

## DES LOYERS INTERMÉDIAIRES

La configuration de l'édifice du 14, rue Béranger est totalement différente. À cette adresse se trouvait un pavillon accolé à une extension datant des années 70. Mal fondée, cette dernière menaçait de s'effondrer, entraînant l'ensemble dans sa chute. Si la destruction de la totalité a, dans un premier temps, été envisagée, le maire, Bertrand Kern, a souhaité conserver la façade en meulière de la maison. Le matériau

<https://www.pantin.fr/la-ville/en-ce-moment/habitat-indigne-rues-mehul-et-beranger-deux-immeubles-rehabilites-10988>

iconique des constructions franciliennes orne désormais un petit immeuble de deux étages abritant cinq appartements (un studio, trois T2 et un T3), proposés à loyer intermédiaire.

*Un article de Frédéric Fuzier publié dans Canal n°332 - décembre 2024*

**CENTRE ADMINISTRATIF**

84/88 AVENUE DU GÉNÉRAL LECLERC

93507 PANTIN CEDEX

 01 49 15 40 00

HORAIRES D'OUVERTURE :

LUNDI, MARDI, MERCREDI, VENDREDI : 8H30 À 12H30 ET 13H30 À 17H30\*

JEUDI : 13H30 - 17H30\*

SAMEDI (UNIQUEMENT LE PÔLE ÉTAT CIVIL, ÉLECTIONS ET FUNÉRAIRE) : 9H À 12H30\*

\*LES GUICHETS N'ACCUEILLENT PLUS DE PUBLIC UNE DEMI-HEURE AVANT LA FERMETURE AFIN DE TRAITER LES DERNIÈRES DEMANDES.